

**Schéma Départemental  
« Accès à la Santé pour Tous en Loir-et-Cher »**

**Atelier « Activité physique adaptée »  
du mardi 14 avril 2015 – 10h/16h30**

**Relevé de décisions**

<b>Présents</b>	
Nadia BENSRAHAYAR	DT 41 ARS
Christelle FUCHE	DT 41 ARS
Elise CONTOUR	Polyclinique de Blois + Théaé
Jacques ROUSSEL	DDRJSCS
Eric CHARTIER	Judo 77
Annie DAVOIGNEAU	Sanofi
Danièle GASTOU	Comité régional Natation
Jean-pierre MIQUEL	Comité Régional Natation
Marion LASCAUX	CODEP EPGV 41
Sylvette BESANCON	CODEP EPGV 41
Evelyne HORCKMANS	CODEP EPGV
Michel FOUCART	Aviron Santé
Isabelle RIQUIER	Ligue du centre d'aviron
Jean-François LOUBRIEU	Conseil Ordre des Médecins
Jean-Pascal DORE	Syndicat national des infirmiers et infirmiers libéraux
Amélie GROJO	Comité Départemental du Sport Adapté
Véronique GOURAUD	Comité Départemental du Sport Adapté
Françoise LEBERT	Gymnastique volontaire
Alain LARDIN	Club Cœur & Santé
Gérard LELIEVRE	Club Cœur & Santé
Marilyne VERDIER	DDCSPP
Sophie BARBE	Siel bleu
Emilie MAUSSION	Siel bleu
Céline DAUVEL	Mutualité Française
Christine PERITORE	CIAS du Blaisois
Marina LOUVEAU	CIAS du Pays de Vendôme
Guillaume DE PRINSAC	MDCS NLPC
Serge RENARD	AIR 41
Latifa SALHI	RSND 41
Alice POUTEAU	CD 41
Véronique DENIDET	CD 41
Morgane BELEN	CD 41
Frédéric BIRAUD	CD 41
Laurent CHIQUET	CD 41
Véronique LOMET	CD 41
Daniel OUGAZEAU	CD 41
Nina PANN	CD 41



## Échanges :

- Tour de table durant lequel les participants se sont présentés ;
- Retours d'expérience sur l'activité physique adaptée

**Ligue Judo 77**, *Eric CHARTIER, Président*

**Ligue du Centre d'Aviron**, *Dr Michel FOUCART*

**Gymnastique Volontaire**, *Marion LASCAUX et Sylvette BESANCON*

**Sanofi**, *Annie DAVOIGNEAU, Directeur des affaires publiques*

**Comité Régional de Natation**, *Danièle GASTOU, responsable régionale Nagez Forme Santé*

**Direction Régionale de la Jeunesse Sports Cohésion Sociale**, *Dr Jacques ROUSSEL*

Le rapport de l'INSERM 2008 et les résultats des enquêtes des observatoires régionaux de la santé mettent en évidence des problématiques en lien avec la sédentarité, l'inactivité, l'obésité, le surpoids, les risques cardiovasculaires et l'état de santé des personnes âgées notamment.

L'inactivité physique est la cause aggravante de maladies et d'incapacité dont le cancer du sein et du côlon, le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, etc. En effet, l'inactivité physique est un facteur de risque de morbidité très important, il représente le 4<sup>ème</sup> facteur de risque de mortalité à l'échelle mondiale.

L'activité physique permet de réduire toute cause de mortalité de 33% et de 35% notamment dans les cas de maladies cardiovasculaires. Pour cela, il existe différents types de pratiques physiques et sportives : la compétition, le sport de nature, et le sport-santé. Ce dernier est basé sur la promotion de l'activité physique et sportive comme facteur de santé publique. Les activités physiques et sportives sont reconnues comme des thérapeutiques non médicamenteuses.

L'activité physique qui concourt à améliorer l'état de santé des personnes et préserver leur état de santé **c'est le sport-santé.**

Suite à la présentation du docteur Jacques ROUSSEL, les discussions entre les différents partenaires se sont animées autour de ce qui était possible d'envisager.

Il en ressort la proposition d'une **conception d'un réseau départemental de sport-santé.**

Tous les acteurs qui souhaiteraient être signataires pourront l'être, au fur et à mesure de l'avancée des partenariats, et ainsi être partie prenante, en adhérant via une charte au réseau.

Ce réseau se veut être un lieu ressource, un lieu facilitateur qui permettra la mutualisation des moyens.

## **Premiers pistes de réflexion sur le sport-santé :**

### **Publics concernés :**

- Bénéficiaires de :
  - l'Allocation Adulte Handicapé ;
  - la pension d'invalidité ;
  - du Revenu de Solidarité Active.
  
- Personnes souffrant :
  - d'affections de longue durée ;
  - d'accident du travail ;
  - d'addictions ;
  - de maladies chroniques ;
  - d'un handicap.
  
- Personnes âgées.

### **Comment les identifier ? Par qui ?**

- CIAS, CARSAT, CAF, Travailleurs sociaux

### **Orienter vers le prescripteur ?**

Pour la majorité, l'orientation devrait se faire vers le médecin généraliste, il semble essentiel de les informer.

### **Prescrire quoi ?**

Le réseau sport-santé établira les caractéristiques et bénéfices de chaque discipline pour établir une fiche activité physique adaptée sur prescription type Vidal.

Si le médecin peut prescrire l'activité physique adaptée sur ordonnance, il pourra dans ce cas utiliser cette fiche issue de la réflexion du réseau.

Si le professionnel concerné ne peut pas prescrire, il orientera le patient sur délégation par protocole (cf. atelier du 19 mai 2015 sur le développement des protocoles de coopération dans le cadre du schéma « Accès à la santé pour tous en Loir-et-Cher 2015-2020 »).

### **Adresser à qui ?**

Aux membres du réseau.

### **Évaluation :**

Observation de l'activité, remontée d'indicateurs, évaluation à mi-parcours, évaluation patient et institutionnelle, carnet Bouger Sport Adapté, qualité de vie, etc.

### **Communication :**

Par les professionnels de santé (médecins, pharmacies, etc).

Il est suggéré la création d'une plaquette portée par Sanofi et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins. Elle pourrait être distribuée auprès des pharmaciens et des infirmières, et tout autre professionnel de santé ou en lien avec les personnes spécifiques.

## Action envisagée :

- Créer un réseau départemental de sport-santé

Charte du réseau Sport-santé

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Début 2016
Projet de charte										
Proposition de la charte										
Modifications éventuelles										
Validation (signatures partenaires)										
Mise en œuvre										

<b>Autres partenaires sollicités n'ayant pu se déplacer</b>	
Association sportive de Rilly sur Loire	Grégoire GUITTON
Centre Hospitalier de Romorantin	Pierre BEST
CIRAD	Lionel SOMMIER
Comité départemental Olympique et Sportif	Joël DEBUIGNE
CLS de Blois	
CLS du pays Vendômois	Ann BOUFFLERT
Fédération Française du Sport Universitaire	Moïse AKBARALY
HAD ARAIR Santé	Pascal MAGRO
Judo Club de Vendôme USV	Philippe MAILLARD
Karaté Santé	David CHEREAU
Ligue du entre du Sport Adapté	Camille MONIN
Maison des Adolescents	Hussein MOUNA
Service départemental UNSS 41	Christian BOURY
UFR STAPS Orléans	Nancy REBOT

<b>Excusés</b>	
ADOC 41	Jean-Serge DUSSAUZE
CPAM	Carole BLANC
Centre Hospitalier de Blois	Patrick EXPERT
Centre Hospitalier de Vendôme	Thomas ROUX
Comité Régional Olympique et Sportif	Soisick RETAILLEAU
CLS de Romorantin	Florence ETIENNE
Education nationale	Brigitte HUTTEAU
Faculté de Tours	Patrice DIOT
FRAPS 41	Emmanuel RUSCH
Ligue contre le cancer	Patrick FRIOCOURT
Ligue du centre d'Aviron	Christian SIBUET
Mutualité Sociale Agricole	Jean-Luc CERNEAU
ONCO 41	Philippe LAPLAIGE
Régime Social des Indépendants	Eric SARRAZIN
Rézo addictions 41	Michel THENAISY
Sport adapté du Perche	Sonya BERGER
URPS Médecins Libéraux Centre	Raphaël ROGEZ
USEP	Pascal NOURRISSON
VRS	Denis RECAMIER